

SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 27 JUIN 2022



DE 10 H 00 à 12 H 00

Délibération N° 2022 - 26

Objet : Actualisation RH : Actualisation du tableau des effectifs : suppression et création de 1 poste

Le Comité Syndical du Syndicat Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de Monsieur Franck DHERSIN, le 27 Juin 2022, son Président,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Vu le Code Général de la Fonction Publique en vigueur depuis le 1er Mars 2022, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les Statuts du Syndicat Hauts-de-France Mobilités,

Vu le ROB présenté le 31 Janvier 2022

Vu le Budget Primitif 2022 voté le 28 Mars 2022 et l'ensemble des décisions budgétaires 2022 adoptées à ce jour,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M14,

Vu le Décret n°2016-201 du 26 février 2016 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu le Décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire de la fonction publique territoriale (JO du 29/02/2020) et à la création de corps transitoires éligibles au RIFSEEP,

Vu la loi 2019-828 du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique, la décision n°2019-790 DC du 1er août 2019 du Conseil Constitutionnel relative à la conformité de cette loi (JO du 07/08/2019),

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels paru au journal officiel du 21/12/2019,

Vu la délibération n° 2022-05 relative au tableau des effectifs,

Considérant les ressources existantes au sein du syndicat dont les postes vacants,

Considérant les actualités RH dont une mutation externe ainsi que le profil des candidatures reçues sur la 1ère publication du poste « chargé de mission PassPass », dont aucun attaché territorial ;

DECIDE

- De supprimer le poste « Administrateur Système » du grade des Ingénieurs en raison de la mutation externe de l'agent au 1^{er} mars 2021, devenue définitive au 1^{er} mars 2022 et de son non-remplacement depuis 1 an en raison de l'absence de tâches liées à exercer au sein de la structure,
- De créer un poste de « Chargé de Mission Passpass » du grade des ingénieurs Territoriaux pour répondre aux besoins grandissants du pôle Passpass, selon la fiche de poste jointe, dès que possible et au plus tard au 1^{er} Août 2022,
- De pourvoir ce poste vacant par un fonctionnaire du corps des Ingénieurs Territoriaux et de fixer sa rémunération selon l'échelle indiciaire des Ingénieurs territoriaux, entre les indices Majorés 390 à 673 (indice brut 444 à 821),
- De pourvoir ce poste, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, et dans les conditions fixées par la loi (article 3.3.2 loi du 26 janvier 1984 modifiée par la loi du 06/08/2019), par un agent contractuel pour les besoins de continuité du service, et pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire si aucun fonctionnaire ne pouvait être recruté sur ces postes qui requièrent une expertise et une technicité particulière.
- Ces recrutements éventuels d'agents contractuels sur ces postes ne seraient prononcés qu'à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics,
- De modifier en ce sens le tableau des effectifs joint à la présente délibération et de l'actualiser selon les considérants,

AUTORISE

Monsieur le Président du Syndicat Mixte Hauts-de-France-Mobilités à finaliser et signer les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Franck DHERSIN



Tableau des effectifs soumis au vote du 31 janvier 2022

Annexe à la délibération 2022-05

POSTE	GRADE	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	QUOTITE	STATUTS AGENTS
POSTES POURVUS						
Filière Administrative						
Une ass de Direction	Adjt Ad 2°cl	C	1	1	complet	Titulaire
Un gestionnaire Ad et Fin	Rédacteur pp 1ère cl	B	1	1	complet	Titulaire
Une Gestionnaire Ad et Fin	Rédacteur	B	1	1	complet	Titulaire
Une chargée de Mission expert (Chargés d'études Covoiturage)	Attachée	A	1	1	complet	Titulaire
Un chef de service ou chef de pôle PassPass	Attaché	A	1	1	complet	CDD art 3.3.2
Un-e Directeur/trice Ad.	Directeur T.	A	1	1	Complet	Titulaire
Filière Technique						
Un Directeur	Ingénieur en Chef cl normale	A	1	1	complet	Contractuel CDI
Un responsable PFR	Ingénieur	A	1	1	complet	Contractuel (art 3.3.2)
Un Technicien Billettique	Technicien	B	1	1	complet	Contractuel (art 3.3.2)
Un chef de projet technique des systèmes d'information	Technicien	B	1	1	complet	Titulaire art 38 au 05/02/21
POSTES A POURVOIR						
Un.e chargé.e de Mission Mobilités et Billettique	Technicien	B	0	0	complet	Titulaire ou CDD art 3.3.2
Un.e chargé.e de Mission expert	Ingénieur	A	0	0	complet	Titulaire ou CDD art 3.3.2
Un.e chargé.e de Mission «Services de Mobilités »	Attaché	A	1	0	complet	Titulaire ou CDD art 3.3.2
POSTES A CREER						
Un.e Chargé.e de Mission Passpass.fr	Attaché	A	1	0	Complet	Tit ou CDD art 3.3.2
Un.e chargé.e de Mission « Coordinateur des nouvelles AOM »	Attaché	A	1	0	Complet	Tit ou CDD art 3.3.2
POSTES A SUPPRIMER (sous réserve avis du CTPI)						
Un chargé de mission Administrateur système	Ingénieur Principal	A	0	0	complet	Muté depuis le 01/03/2022
Un chargé de Communication Multimédia	Attaché	A	0	0	complet	Fin De CDD le 04/02/2022
TOTAL POSTES PERMANENTS			15	13		
TOTAL POSTES A SUPPRIMER			02	-		
TOTAL POSTES POURVUS			10	10		
TOTAL POSTES A POURVOIR			01	01		
TOTAL POSTES A CREER			02	02		
Nouveau TOTAL POSTES PERMANENTS			15	13		
TOTAL POSTES au BP2022			13	13		
Recrutement alternant (Non comptabilisable aux effectifs)			1	0		Au 1/09/2022

Tableau des effectifs soumis au vote du 27 Juin 2022

Annexe à la délibération 2022-26

POSTE	GRADE	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	QUOTITE	STATUTS AGENTS
POSTES POURVUS						
Filière Administrative						
Jne ass de Direction	Adjt Ad 2 ^{cl}	C	1	1	complet	Titulaire
	Rédacteur pp				complet	Titulaire
Jn gestionnaire Ad et Fin	1 ^{ère} cl	B	1	1		
Jne Gestionnaire Ad et Fin	Rédacteur	B	1	1	complet	Titulaire
Jne chargée de Mission expert	Attachée				complet	Titulaire
Chargés d'études Covoiturage)		A	1	1		
Jn chef de service ou chef de pôle PassPass	Attaché				complet	CDD art 3.3.2
		A	1	1		
Un-e Directeur/trice Ad.	Directeur T.	A	1	1	Complet	Titulaire
Filière Technique						
Un Directeur	Ingénieur en Chef cl normale	A	1	1	complet	Contractuel CDI
					complet	Contractuel (art 3.3.2)
Un responsable PFR	Ingénieur	A	1	1		
					complet	Contractuel (art 3.3.2)
Un Technicien Billettique	Technicien	B	1	1		
					complet	Titulaire art 38 au 05/02/21
Un chef de projet technique des systèmes d'information	Technicien	B	1	1		
POSTES A POURVOIR						
Un.e chargé.e de Mission Mobilités et Billettique	Technicien	B	0	0	complet	Titulaire ou CDD art 3.3.2
Un.e chargé.e de Mission expert	Ingénieur	A	0	0	complet	Titulaire ou CDD art 3.3.2
Un.e chargé.e de Mission «Services de Mobilités »	Attaché				complet	Titulaire ou CDD art 3.3.2
		A	1	0		
Un.e chargé.e de Mission « Coordinateur des nouvelles AOM »	Attaché				Complet	Tit ou CDD art 3.3.2
		A	1	0		
Un.e Chargé.e de Mission Passpass.fr	Attaché				Complet	Tit ou CDD art 3.3.2
		A	0	0		
POSTES A CREER						
Un.e Chargé.e de Mission Passpass.fr	Ingénieur	A		0	Complet	Tit ou CDD art 3.3.2
POSTES A SUPPRIMER (sous réserve avis du CTPI)						
Un chargé de mission Administrateur système	Ingénieur Principal	A		0	complet	Muté depuis le 01/03/2022
Un chargé de Communication Multimédia	Attaché	A	0	0	complet	Fin De CDD le 04/02/2022
TOTAL POSTES PERMANENTS			15	13		
TOTAL POSTES A SUPPRIMER			02	-		
TOTAL POSTES POURVUS			10	10		
TOTAL POSTES A POURVOIR			01	02		
TOTAL POSTES A CREER			01	01		
Nouveau TOTAL POSTES PERMANENTS			16	13		
TOTAL POSTES au BP2022			13	13		
Recrutement alternant (Non comptabilisable aux effectifs)			1	0		Au 1/09/2022

Fiche explicative à la délibération 2022-26

La délibération 2022 - 26 est présentée ce jour afin d'actualiser le tableau des effectifs au regard des actualités RH.

En effet, 2 paramètres sont à considérer et motivent cette actualisation :

1/ la mutation définitive de l'agent recruté sur le poste d'administrateur système, et dont les missions n'ont pas été exercées durant plus de 12 mois, ce qui justifie la suppression définitive du poste.

→ Soit 1 poste à supprimer « Administrateur Système »

2/ les candidatures reçues sur le poste de « chargé de mission passpass » dont aucune ne correspondait au grade du corps des attachés territoriaux, ce qui signifie la nécessité de revoir la fiche de poste et la filière et grade afférente à celle-ci, notamment du fait du relationnel induit avec les industriels et les techniciens de la filière numérique et digital et les suivis de marché de ces thématiques technique (hébergement, maintenance Billettique et maintenance des media du site web et de l'appli mobile).

→ Soit 1 poste à créer « Chargé de Mission Passpass »



SYNDICAT MIXTE HAUTS-DE-France-MOBILITES

CHARGE.E DE MISSION PASS PASS

MISSION GLOBALE ET DOMAINE D'ACTIVITE

Le Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités est un syndicat mixte de type SRU, composé de 17 membres dont la Région Hauts-de-France et 16 Autorités de Transports. Créé depuis 2009, le syndicat a en charge de favoriser l'interopérabilité des Transports publics à travers la coordination des offres de Transports, la mise en place d'un système multimodal d'information à l'intention des usagers, et la création d'une tarification coordonnée et de titres de transports uniques ou unifiés.

A ce titre, le syndicat porte la démarche d'interopérabilité Billettique Pass Pass, ainsi que les outils dédiés dont passpass.fr et passpasscovoiturage.fr.

La mission globale du poste est de développer les partenariats de la communauté Pass Pass, d'appuyer la mise en œuvre de la démarche d'interopérabilité Pass Pass, ainsi que du site et de l'application mobile Pass Pass Mobilité.

Sous l'autorité directe du Chef de Service du pôle Pass Pass et de la Directrice-Adjointe en N+2, il s'agira de développer les partenariats, d'aider à la coordination de la démarche Pass Pass notamment par le biais de l'information voyageurs, la tarification, la distribution, la billettique, en concertation avec les partenaires du syndicat et ceux de la démarche Pass Pass ainsi qu'avec les acteurs des nouvelles mobilités (covoiturage, autopartage, vélos...).

L'objectif est de construire un ensemble d'actions qui contribuent à offrir aux utilisateurs un service de transport facilité, attractif, innovant et répondant à la volonté partagée d'un support commun offrant un parcours usager complet en tout point du territoire.

STATUT ET CONDITIONS PARTICULIERES

Catégorie A

Filière TECHNIQUE (INGENIEUR)

Poste à temps complet

Le poste est accessible à tout(e) candidat (e) remplissant les conditions du décret n° 96-1087 du 10 Décembre 1996 portant application de la loi du 10 Juillet 1987 relative au recrutement de personnes handicapées par voie contractuelle.

A ce titre, vous aurez en charge les missions suivantes :

Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la mise en place et suivi des partenariats des AOT/AOMD adhérents du Syndicat • Appui à la mise en place et suivi des partenariats des opérateurs de mobilité • Appui à la mise en place et suivi des partenariats institutionnels relatifs aux porteurs ou acteurs de la mobilité • Appui à la communication de la Centrale Pass Pass, qu'elle soit institutionnelle ou à destination des usagers via les médias Pass Pass
Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Sous l'autorité du Chef de Service, contribuer à l'animation et au suivi partenarial de la communauté Pass Pass • Développer les conventions partenariales : charte d'intermodalité, convention cadre et convention groupement de commandes, accompagnement des AOM partenaires membres de la communauté Pass Pass et des AOM ou partenaires souhaitant rejoindre la communauté Pass Pass • Appui à la coordination et à l'animation de la gouvernance de la communauté Pass Pass : instances de gouvernance (COFIL, CODIR, GT AO, GTBIV en appui du GPFR et le cas échéant de l'AMO...) ; animation du groupe projet, identification des enjeux partenariaux • Coordination transversale du déploiement du projet Centrale Pass Pass
Pilotage du projet Centrale Pass Pass	<ul style="list-style-type: none"> • Appui au Chef de service dans le suivi global de réalisation de la commande médias et outils de la Centrale Pass Pass, en lien avec les prestataires chargés de la fourniture et de l'exploitation du dispositif • Appui à la coordination des déploiements fonctionnels et géographiques des TPV/TPVS Pass Pass : interlocuteur de l'industriel, organisation et pilotage des revues mensuelles d'activités pour la maîtrise d'ouvrage (avec l'appui des prestataires Pass Pass), suivi des plannings, suivi des recettes, mise en œuvre et suivi de l'installation en lien avec l'exploitant • Appui au suivi des autres marchés (hors billettique) et prestataires liés à Pass Pass dont l'hébergement, la maintenance media, la maintenance Billettique • Rédaction de rapports, de notes et autres support nécessaire à la pédagogie autour du projet Centrale Pass Pass • Identifier les nouveaux besoins pour le Syndicat et pour la communauté Pass Pass et définir les modalités d'étude et de mise en œuvre de ces évolutions

Vous réaliserez ces missions en lien étroit avec l'équipe du Syndicat dont le Chef de Service du pôle Pass Pass et les autres personnes opérant déjà sur ce projet transversal et apporterez un appui administratif aux actions en lien avec vos missions, notamment sur les marchés publics

Dans le cadre de votre mission, vous serez amené(e) :

- à participer et animer des réunions techniques voire politiques (internes ou partenariales)
- à participer voire piloter des travaux liés aux évolutions du projet Pass Pass
- à préparer et rédiger des rapports, notes de synthèse, présentations, tableaux de bord d'indicateurs, courriers/courriels, comptes-rendus/relevés de décisions, cahiers des charges, ...
- à participer activement aux démarches transversales internes à la collectivité en lien avec les missions du poste, du projet, et du Syndicat
- à contribuer au développement de l'offre du bouquet de services de mobilité (tarification, information, distribution...) notamment dans le cadre de projets territoriaux, en lien avec les autres services du Syndicat
- à assurer une veille sectorielle et juridique sur le domaine de la billettique et de l'interopérabilité et plus globalement des innovations en matière de services aux voyageurs
- à contribuer à des projets transversaux du Syndicat et à représenter le service le cas échéant

■ **SAVOIRS et SAVOIR FAIRE**

- Capacité à travailler en mode projet et en transversalité
- Savoir animer, fédérer le partenariat autour du projet de service Pass Pass
- Savoir communiquer à l'écrit et à l'oral
- Savoir rédiger des documents d'aide à la décision
- Savoir négocier de façon diplomate

● **SAVOIR-ETRE :**

- Capacité à gérer des dossiers complexes au niveau partenarial et technique (appui du GPFR et du Chef de Service)
- Être réactif, organisé(e) et autonome
- Savoir anticiper et être force de proposition, savoir s'adapter
- Savoir synthétiser
- Avoir des qualités relationnelles et d'écoute (travail en équipe, négociation)

RELATIONS FONCTIONNELLES ET HIERARCHIQUES

Relations hiérarchiques : Chef de service du pôle Pass Pass et Directeur(trice)-Adjoint du Syndicat.

Relations fonctionnelles : Equipe interne du Syndicat, Industriels, Partenaires, adhérents, institutionnels ou professionnels concernés par les thématiques de l'interopérabilité, de l'information voyageurs et des Mobilités.

CONTRAINTES

Contraintes horaires : Bonnes disponibilités.

Contraintes de mobilité : Hauts de France principalement, parfois Région Parisienne voire France entière pour le partage d'expériences ou colloques.

PROFIL REQUIS

- ◆ Formation supérieure (Niveau BAC +4 ou Bac +5)
- ◆ Expérience attendue dans le management de projet fonctionnel et territorial, et si possible dans le domaine de l'interopérabilité et de l'information voyageur
- ◆ Expérience souhaitée dans le domaine des transports
- ◆ Expérience souhaitée dans l'exploitation d'outils digitaux
- ◆ Rigueur et sens de l'organisation
- ◆ Autonomie et réactivité
- ◆ Adaptabilité et polyvalence dans le traitement et suivi des actions
- ◆ Esprit d'équipe et aisance relationnelle
- ◆ Capacité d'écoute, de dialogue et de négociation
- ◆ Capacités rédactionnelles et de synthèse
- ◆ Maîtrise des outils bureautiques
- ◆ Réserve et confidentialité
- ◆ Respect des liens hiérarchiques